Procès-verbal Conseil Syndical Syndicat Intercommunal des Eaux Haut-Jura Sud Jeudi 16 mars 2023 19H00

Pour rappel la convocation datée du 03/03/2023 :

ORDRE DIL JOUR: Session Ordinaire:

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2023,

Délibérations:

- vote du compte administratif 2022, compte de gestion 2022 et affectation résultat
- budget primitif 2023
- demande de subvention : équipement des forages

Informations et questions diverses

<u>Etaient présents</u>: M. ROCHET Christian, M. GROS Stéphane, M. HENROTTE Jean-Marc, M. GRENARD Thomas, M GROS Quentin, Mme GRENARD Eliane

Excusés: M. Raphaël PERRIN qui donne pouvoir à Mme Eliane GRENARD, Mme Anne MICHAMBLE qui donne pouvoir à M. Jean-Marc HENROTTE et M. Julien CARNOT qui donne pouvoir à M. Thomas GRENARD, M. Grégoire JUBERT

Secrétaire: M. Thomas GRENARD

Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 10.01.2023, vote pour à l'unanimité des présents

DELIBERATIONS:

1) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022:

M. Rochet quitte la séance

Le Conseil Syndical, réuni sous la Présidence de Mme Eliane GRENARD délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. Christian ROCHET, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

COMPTE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
ADMINISTRATIF						
PRINCIPAL			D'	Desetted av	Dépenses ou	Recettes ou
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou		
	déficit	excédent	déficit	excédent	déficit	excédent
Résultats reportés		242 556.15 €		125 957.59		368 513.74 €
Opération de	123 717.34 €	158 777.16 €	159 114.07 €	206 495.49 €	282 831.41 €	365 272.65 €
l'exercice						150 051 00 0
RESULTATS		277 615.97 €		173 339.01 €		450 954.98 €
DEFINITIFS						

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 2022 : 450 954.98 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF EST ACCEPTE A L'UNANIMITE SOIT :

à 8 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Retour en salle de réunion de M. Rochet.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 :

Le compte de gestion est accepté à l'unanimité soit : à 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention

AFFECTATION DU RESULTAT: vote 9 voix POUR, 0 contre, 0 abstention

A généré un excédent de fonctionnement de : 35 059.82 €

Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de : 242 556.15 € Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à 277 615.97 €

A généré un excédent d'investissement de 47 381.42 €

Considérant les résultats reportés antérieurs sont de : 125 957.59€ Les résultats d'investissement cumulés sont de : 173 339.01 €

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical décide d'affecter le résultat comme suit : D'inscrire l'excédent d'investissement reporté au compte R001 soit : 173 339.01 € Et l'excédent de fonctionnement reporté compte R002 : 277 615.97 €

2) BUDGET PRIMITIF 2023:

Chaque élu reçoit un exemplaire du budget primitif 2023

Pour rappel, résultat de clôture de l'exercice 2022 :

Fonctionnement: 277 615.97 € Investissement: 173 339.01 € Budget 2023 proposé au vote:

INVESTISSEMENT: Dépenses: 617 248.98 € Recettes: 617 248.98 € **FONCTIONNEMENT:** Dépenses: 452 620.97 € Recettes: 452 620.97 €

DELIBERATION BUDGET PRIMITIF:

A l'unanimité : à 9 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION approuvent le budget primitif

2023

3) **DEMANDE DE SUBVENTION**:

Equipement des forages: rappelant la délibération du 09/12/2021

Vu l'actualisation des devis, et l'avancée du projet,

Considérant les devis :

- TERRASSEMENT / RACCORDEMENT : devis Rabasa du 08/12/2022 : 88 288 € HT
- RECHEMISAGE : devis INTERACE EAU du 11/12/2020 : 20 894 € HT
- ASSISTANCE MO INTERFACE EAU du 18/03/2021 : 8 700 € HT
- TRAVAUX ENEDIS estimation: 30 000 €
- ACHAT TERRAIN estimation : 50 000 €
- Géomètre / périmètre de protection estimation : 20 000 €

soit un montant total de 217 882 € HT.

LE CONSEIL SYNDICAL, après avoir délibéré : DÉCIDE à 9 VOIX POUR

DE SOLLICITER : DETR 40% soit : 87 153 € et Conseil Départemental 20 % soit : 43 576 €

Autofinancement 40%: 87 153 €

Travaux SUEZ: sécurisation du réseau d'eau et potabilisation : Considérant les devis proposés par SUEZ de

Générateur de bioxyde : 17 403.22 € HT

Pompe doseuse de javel : 1 130.67 € HT

- Onduleur avec coffret pour générateur de bioxyde : 4 275.04 € HT

soit un montant total de 22 808.93 € HT.

LE CONSEIL SYNDICAL, après avoir délibéré : DÉCIDE à 9 voix POUR

DE SOLLICITER : DETR 40% soit : 9 123.57 € le Conseil Départemental 20 % soit : 4 561.79 €

Autofinancement 40% : 9 123.57 €

Informations et questions diverses

- Courrier du 25/01/2023 à l'attention du Conseil Départemental concernant la sécurisation de la route départementale 25 entre La Pesse et Les Moussières. Réponse du Conseil Départemental du 07/03/2023 : linéaire de glissières estimé à 600 m, coût estimé à 45 000 € HT, financement à parts égales entre pose assurée par le Conseil départemental. Le SIEHJS et le Conseil Départemental, la pose assurée par le Conseil départemental. Le SIEHJS refuse ce partage et contactera M. Jean-Daniel MAIRE, conseiller départemental.
- Lotissement La Semine La Pesse : demande de compteurs d'eau (installé jusque là en sous-compteur). Dans l'attente d'un RDV entre la SUEZ, la commune de La Pesse, le SIEHJS et les propriétaires. Les factures des travaux (terrassement et raccordement) ont été transmis au SIEHJS sans garantie de conformité.
- Demande de raccordement de l'ancienne porcherie des Moussières par la SCI Grostabussiat & fils : dans l'attente d'un RDV avec la Suez.

Fin de la séance 19H45.

Secrétaire: M. Thomas GRENARD	1. Président : Christian l	ROCHET
My ?	Ht-JU	RA SUD B
Procès-verbal approuvé lors du conseil syndical	09/05/2023	181
	75	Xing